

REMERCIEMENTS

Nous sommes heureuse de trouver ici l'occasion de remercier tous les responsables d'institutions ou les personnes privées qui nous ont apporté leur aide ou leur soutien au cours de cette longue enquête.

Nous tenons en particulier à exprimer notre gratitude à Monsieur le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, le Pr. J. Leclant, qui nous a accordé l'autorisation d'exploiter la riche documentation graphique et photographique relative au tophet conservée au Cabinet du Corpus. Et nous associons dans ce remerciement Madame H. Lozachmeur, Ingénieur de recherche honoraire du CNRS, qui, sur la durée, a facilité cette exploitation.

Notre grande reconnaissance va également à Monsieur B. Delavault, ancien Bibliothécaire de l'Institut d'Etudes Sémitiques, qui a été l'expert auquel nous avons pu nous adresser chaque fois que dans nos recherches nous avons rencontré un obstacle ou une difficulté.

Nous savons sincèrement gré aussi à Madame E. Lagarce, directrice du CERESPHOR (CNRS) au sein duquel nous avons œuvré, qui n'a eu de cesse de nous témoigner sa confiance et de nous prêter son aide.

Et nous remercions le Colonel Lacaille, commandant le Centre d'Interprétation Photographique de l'Armée de l'Air, ainsi que le Sergent Moine, son collaborateur, qui se sont montrés des plus coopératifs en mettant à notre disposition une documentation extrêmement précieuse.

Hors de France, nous tenons à assurer de notre profonde gratitude Monsieur le Pr. J. Rickmans, Directeur, et Madame F. d'Arras d'Haudrecy-Mirguet, Conservateur, qui nous ont largement ouvert le Service des Archives de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve et nous ont ainsi donné la possibilité d'étudier une masse importante de documents inédits conservés parmi les papiers de l'abbé J.-B. Chabot.

Notre très vive reconnaissance va également à Madame R. Meador Woodruff, Conservateur des Collections d'Archives du Kelsey Museum, qui nous a témoigné bienveillance et sollicitude lors de notre passage à Ann Arbor, dans le Michigan, et nous a permis d'accéder à la vaste documentation laissée par le Pr. Kelsey sur sa fouille du tophet de Salammbô.

Elle va aussi au Pr. L. E. Stager du Harvard Semitic Museum à Cambridge (Massachusetts), qui a eu l'obligeance de nous donner communication du journal de fouille d'E. E. Peterson relatif à la fouille Kelsey.

Nous avons encore contracté une grande dette de reconnaissance envers Monsieur A. Ennabli, ancien Conservateur du site et du Musée de Carthage, qui a toujours eu à cœur de faciliter notre travail, nous confiant au besoin des pièces utiles à la reconstitution tentée dans cet ouvrage.

Et nous n'aurons garde d'oublier le R. P. R. Lamey qui nous a fait l'amitié de faire pour nous des recherches à Rome, dans les archives dont il avait la charge de la Congrégation des Missionnaires d'Afrique.

Notre famille enfin a été notre plus constant appui, notre plus sûr aiguillon par sa présence à nos côtés ou son aide efficace. Nous la remercions affectueusement, avec une mention particulière pour notre fils Bernard à

qui est échue la lourde tâche de nous aider à dompter les outils informatiques et pour notre époux, Marcel, Candide aux critiques exigeantes et fécondes.

PRÉAMBULE

Appelé d'abord «Sanctuaire de Tanit» puis, sous la double caution de la Bible et de Gustave Flaubert, «Tophet de Salammbô», le site punique que nous allons étudier n'a été exploré qu'en quelques endroits. Et jusqu'ici, l'historien des religions qui souhaitait s'en faire une idée, imaginer ce qu'il avait pu représenter ou ce dont il avait pu être le témoin, devait se contenter de la documentation lacunaire, imprécise et surtout éclatée que constituaient les rapports succincts ou les synthèses partielles publiés par les différents fouilleurs et observateurs.

Le présent ouvrage se propose de remédier à cette situation en procédant au collationnement et à la mise à plat complète de la documentation disponible et, en comblant autant que possible les lacunes grâce aux notes et aux clichés retrouvés dans de vieux fonds d'archives français et étrangers, de rendre son unité à l'ensemble.

La tâche entreprise a été suffisamment ample et lourde pour que nous ayons résolu de concentrer notre attention sur le seul sanctuaire de Carthage et de nous abstenir des comparaisons systématiques, qui auraient pourtant pu être fécondes, avec les autres tophets de Méditerranée. Nous nous y sommes attelée, et c'est le résultat de cette entreprise que nous livrons ici avec l'espoir qu'une appréhension plus précise des modalités du culte que les Carthaginois rendaient à certains de leurs dieux contribue à faire mieux comprendre ultérieurement la façon dont ils les percevaient, dont ils s'attachaient à eux, les relations qu'à titre individuel ou collectif ils entretenaient avec eux, ce qu'ils estimaient leur devoir et ce qu'ils en attendaient dans la vie comme par-delà la mort.

INTRODUCTION

1817 : L'attention des historiens est mise en éveil par la découverte de stèles votives puniques à Carthage; l'existence d'une aire sacrée est pressentie¹.

1922 : Les archéologues donnent leur premier coup de pioche dans le tophet de Salammbô².

Il aura donc fallu un siècle pour parvenir à localiser le champ de stèles recherché, un siècle tout au long duquel des centaines et des centaines d'ex-voto seront retrouvés, qui nourriront l'imagination populaire, provoqueront les conjectures des savants et susciteront d'innombrables vocations, de trafiquants d'antiquités surtout ou pire encore, de carriers.

Avant que leurs gisements ne soient localisés puis exploités, toutes ces pierres sont rendues au jour à l'occasion de fouilles clandestines, ou à la faveur de constructions nouvelles, ou encore à la suite d'orages violents. On en signale un peu partout sur le site³, isolées, en petits groupes, en amas considérables⁴. Elles sont toujours déplacées de leur lieu d'implantation originel, parfois remployées et le plus souvent mutilées. Beaucoup présentent un décor incisé composé de motifs ésotériques puisés dans un registre limité,

beaucoup aussi sont inscrites. Dans ce cas, elles répètent à satiété ces quelques mots : «A la grande Dame Tanit Péné Ba'al et au Seigneur Ba'al Hammôn, ce qu'a offert untel, fils de untel, fils de untel...», suivis assez fréquemment d'une formule de prière ou de remerciement ainsi conçue : «Qu'il (le dieu)» ou «qu'elle» (la déesse), voire «qu'ils» (le dieu et la déesse) «entende(nt) sa voix et le bénisse(nt)»; ou bien, «Parce qu'il (elle, ils) a (ont) entendu sa voix et l'a (l'ont) béni». Les variantes sont rares; l'ensemble est donc très uniforme.

Une stèle cependant tranchait sur cette monotonie et c'est son apparition qui a véritablement inauguré pour nous l'histoire du sanctuaire de Carthage.

Taillée en aiguille dans un calcaire gris-bleu de la région, élancée, harmonieuse, elle ne portait pas de dédicace mais seulement une gravure soignée, absolument inédite et de ce fait même étonnante : sous un étage-ment de motifs divers – rinceaux, astres, dauphins, postes, oves et rosaces –, un homme vêtu d'une longue robe et coiffé d'une calotte, était représenté debout, de profil, avec la jambe droite déportée en avant, l'avant-bras droit soulevé à hauteur du visage, main mol-

¹ J. E. Humbert, *Notice sur quatre cippes sépulcraux et deux fragments découverts en 1817 sur le sol de l'ancienne Carthage*, La Haye, 1821, p. 2.

² Vassel, 1925, p. 24 (Pour les références abrégées, voir la Bibliographie générale et la n. 45 p. 11).

³ Pour avoir une idée de leur dispersion sur le site, voir à la pl. I la carte établie à partir de CIS, 1, p. 275.

⁴ Un bon nombre d'entre elles ont été signalées dans des revues savantes au moment de leur découverte, notamment dans les CRAI ou dans les BCTH. Mais voir surtout E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, Paris, 1884, p. 11; Carton, 1913, p. 29-30, 33; S. Gsell, *HAAN*, II, 1918, p. 50, 80-81; IV, 1929, p. 416; CIS, nos 166-3708 outre les p. 241-280 du tome 1.

lement ouverte vers l'extérieur, et surtout le bras gauche supportant un tout-petit enfant assis⁵.

Pour un esprit familier de l'ornementation réduite, sommaire et répétitive des stèles carthaginoises qui alimentaient alors le marché des antiquités, où la représentation humaine de surcroît n'avait jusqu'ici guère de place, un tel monument avait de quoi piquer la curiosité. Or, un jour de décembre 1921, il fut proposé sous le manteau, à Tunis, à un fonctionnaire municipal particulièrement sagace, P. Gielly, qui s'enquit aussitôt de sa provenance mais fut naturellement éconduit. Bien décidé pourtant à parvenir à ses fins, celui-ci entreprit de faire filer son pourvoyeur qui, à son corps défendant, eut vite fait de le conduire au voisinage des ports, au lieu-dit Salammbô, lui livrant du même coup son secret. S'étendait là en effet, derrière de hautes et méchantes murailles qui le dissimulaient aux regards, un petit champ partiellement dévasté, hérissé d'une multitude d'ex-voto. De probabilité, le sanctuaire était devenu réalité.

L'événement fit grand bruit. Très officiellement annoncé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris et à d'autres sociétés savantes⁶, il fut répercuté par les presses locale et nationale. Mais surtout, il fut immédiatement suivi de l'achat du terrain concerné par son inventeur, Paul Gielly, associé pour l'occasion à François Icard, alors chef de la Police à Tunis et dès les premiers instants intéressé à l'affaire.

Le premier soin des propriétaires fut de soustraire aux regards leur nouvelle acquisition et de la placer sous bonne garde afin de

faire cesser les actes quotidiens de vandalisme⁷; celui des scientifiques fut de la baptiser. Constatant très vite en effet, que tous ses ex-voto surmontaient régulièrement des cendres enfantines enfouies avec quelques offrandes au fond d'urnes de terre cuite, ils ne tardèrent pas à établir un lien avec la stèle évoquée plus haut puis à rapprocher l'ensemble du fait que, dans l'antiquité, les Carthaginois passaient pour un peuple cruel accoutumé à sacrifier ses enfants à ses dieux⁸. Aussi, par référence à la Bible qui condamnait de semblables pratiques en usage dans la Vallée de Ben Hinnom, la nommèrent-ils « tophet »⁹.

L'exploration du tophet de Salammbô a été entreprise dès le mois de janvier 1922 à l'initiative de ses deux inventeurs et elle s'est poursuivie après eux. Elle n'a cependant jamais été menée à son terme.

Elle a donné lieu au total à une dizaine de campagnes de fouilles échelonnées sur près de six décennies, menées par six équipes différentes et portant non seulement sur le lot initialement acquis¹⁰ mais aussi sur des parcelles de terrain contiguës : ce sont les fouilles nos I à VI successivement conduites par F. Icard (fouille I), B. Khun de Prorok et J. B. Chabot (fouille II), F. W. Kelsey et D. B. Harden (fouille III), G. G. Lapeyre (fouille IV), P. Cintas (fouille V), L. E. Stager (fouille VI)¹¹.

Aussi conviendra-t-il avant toute chose pour clarifier ce dossier, de produire une documentation photographique, cartographique et bibliographique détaillée du site, qui rendra compte de l'importance des surfaces ex-

⁵ Il s'agit de la stèle Icard C 217 représentée ici à la pl. II (Photographie publiée avec l'aimable autorisation du Musée National du Bardo à Tunis).

⁶ Cf. *CRAI*, 1922 (11 et 18 août), p. 20; *BCTH*, 1922, p. XXIII-XXIV; *Congrès des Orientalistes*, 1922 (juillet).

⁷ E. Vassel rapporte que lorsqu'elle fut reconnue comme étant le siège du sanctuaire recherché, la propriété (dite Régulus-Salammbô, cf. p. 7 n. 5 et p. 12) servait depuis un an déjà de carrière à moellons (Vassel, 1925, p. 3).

⁸ Voir à ce sujet, les textes grecs et latins initialement réunis par M. Mayer dans Röscher (dir.), *Ausführliches*

Lexikon der griechischen und römischen Mythologie, 1890-1897. II. s.v. *Kronos*, col. 1501-1507, puis repris par divers auteurs dont P. G. Mosca, *Child sacrifice in canaanite and israelite religion*, Cambridge (Massachusetts), 1975, p. 1-35.

⁹ E.g. II *Rois* XXIII/10; *Jér.* VII/31-32; XIX/5-6; XXXII/35.

¹⁰ Et bientôt cédé. Le 9 juillet 1924 en effet, la totalité de la propriété dite Régulus-Salammbô était vendue à B. Khun de Prorok (Information Académie 6G).

¹¹ Récapitulées dans le tableau de la fig. 1 pag. 25, elles seront définies plus loin, p. 9 s.

plorées et de la progression des travaux, et sera bien sûr accompagnée des justifications qui s'imposent.

S'agissant de la documentation, on notera que les publications consacrées à l'exploration du tophet de Carthage sont particulièrement lacunaires et hétérogènes en ce qui concerne la nature ou l'apparence des vestiges, et plus encore leurs situation ou position au moment de leur découverte, et cela, qu'elles émanent des fouilleurs eux-mêmes ou de témoins. Elles se résument à des rapports préliminaires et des synthèses partielles éclairés par des catalogues récents ignorant des objets disparus, et donc forcément incomplets. Les rapports et synthèses fournissent des plans, rares, petits, sommaires et approximatifs, en même temps que des photographies, peu nombreuses et surtout assez peu exploitables, des différents secteurs du site en cours de fouille. Les catalogues procurent, avec quelques indications sur les zones générales de trouvaille, des inventaires relatifs aux monuments de surface ou à de menus objets.

L'état actuel des lieux ne permet absolument pas de combler les lacunes puisque seuls des reliefs de pierre de la fouille n° III sont observables sur le terrain dans leur contexte d'origine, et encore y sont-ils parfois déplacés – ce que révèlent des clichés d'é-

poques différentes. Aussi avons-nous été amenée à rechercher tous les documents relatifs à l'exploration du sanctuaire (minutes de fouilles, photographies anciennes, dessins, croquis, plans...) qui avaient sûrement été établis par les archéologues et qui pour une raison ou pour une autre n'avaient pas été publiés.

Des enquêtes longues et des hasards heureux nous ont permis de réunir, à défaut de la totalité des pièces de ce vaste puzzle, du moins un grand nombre d'entre elles, et d'un intérêt certain, de telle sorte que si une reconstitution complète du sanctuaire reste impossible, de multiples zones d'ombre ont pu être éclairées et le stock documentaire a pu être fortement enrichi.

En dehors du matériel archéologique lui-même qui est, selon sa provenance, conservé dans sa quasi-totalité au Musée du Bardo à Tunis ou au Musée National de Carthage¹², les documents retrouvés proviennent pour l'essentiel¹³ :

- du Cabinet du corpus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris (fonds Chabot);
- du Centre d'interprétation photographique de l'Armée de l'air française de Saint-Cyr, dans les Yvelines;
- du Harvard Semitic Museum de Cambridge, Massachusetts (USA);
- du Service des archives du Kelsey Mu-

¹² Les fouilles Kelsey et Cintas relèvent de ces deux musées à la fois. En outre, un petit nombre d'urnes, de stèles et même un cairn! apparemment, dégagés lors de l'exploration scientifique du sanctuaire, sont conservés dans des musées américains ou européens (pour le cairn, cf. Peterson, 1925, en date du 6 mai 1925). D'autre part, un nombre non négligeable de stèles (et de beaucoup plus rares urnes de terre cuite) recueillies *en dehors du sanctuaire* sont dispersées dans des collections publiques ou privées d'Europe, Afrique du Nord ou Amérique, quand elles ne gisent pas au fond de la mer, au fond de la rade de Toulon en l'occurrence, pour avoir été transportées par un bateau qui a fait naufrage à la suite d'un incendie.

On signalera d'ailleurs pour la petite histoire qu'explorée par des équipes de plongeurs, l'épave du bateau en question, la frégate *Magenta*, a récemment rendu un certain nombre de ces pierres. Voir à ce sujet, les quotidiens français *Le Figaro* et *Libération* respectivement datés du 3

mai 1994 et du 27 octobre 1998, ainsi que J. P. Laporte, *Les vestiges carthaginois du Magenta dans Carthage antique, Carthage mythique, du Père Delattre à Gustave Flaubert*, Catalogue de l'exposition du Musée départemental de Rouen, 5 mars – 16 mai 1999, p. 62.

¹³ Les Archives de France autant que celles du Quai d'Orsay ne semblent détenir pour leur part que des documents, souvent redondants, relatifs aux modalités des prospections (correspondances officielle et privée, et articles de presse). Par contre, il semblerait que l'Ashmolean Museum d'Oxford soit dépositaire d'un rapport relatif aux ossements recueillis lors de la fouille n° III (cf. J. Van der Plicht – R. F. Docter – E. Smits – I. L. M. Stuijts – T. Hakbijl, *Interdisciplinary research on urns from the Carthaginian tophet and their contents*, p. 2, article sous presse très obligeamment communiqué par R. F. Docter avant sa parution dans *Palaeohistoria*) mais nous n'avons pu le vérifier.

seum, University of Michigan, Ann Arbor, Michigan (USA);

– du Musée national de Carthage (Tunisie);

– du Service des archives de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique) (fonds Chabot).

Voici en quoi ils consistent :

1) *Cabinet du corpus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris* :

– Plans cadastraux de la zone du tophet permettant de positionner les constructions existantes dans les années 1921-1922 et mentionnées dans divers rapports.

– Nombreuses prises de vues effectuées au cours des fouilles I et III¹⁴ montrant des groupes de cippes et de stèles, et beaucoup plus rarement d'urnes, présumés encore en position¹⁵.

– Nombreuses fiches (214) minutieusement établies par F. Icard, signées de sa main et portant à l'avant, le dessin à la plume d'une pierre levée brute ou travaillée ayant servi de séma, et au revers, des indications diverses – mais non systématiques – relatives à sa situation, état, matière, forme ou dimensions. La plupart d'entre elles concernent des monuments d'allure très rustique, différents de ceux auxquels nous étions habitués jusque-là.

– Inventaire, sans nom d'auteur, des «*Inscriptions copiées par R. et B. sur des stèles déposées au Musée de Saint-Louis mais non encore classées par le P. Delattre à l'époque des fouilles*». Ce document qui résulte de la réunion de fiches manuscrites illustrées, fournit le répertoire des stèles (dont 254, anépi-graphes, inédites) exhumées au cours des an-

nées 1883-1884 par S. Reinach et R. Babelon au lieu-dit Feddan el-Behim à Carthage¹⁶. Bien que trouvés en dehors du sanctuaire de Salammbô, ces monuments ont de grandes chances d'en provenir¹⁷.

– Contre-types multiples de stèles anépi-graphes différentes des précédentes mais recueillies – pratiquement au même endroit – lors de la fouille de Sainte-Marie.

– Lettres administratives ou privées échangées à propos des fouilles I, II et III du tophet.

2) *Centre d'interprétation photographique de l'Armée de l'air française* :

– Photographies d'époques diverses donnant des vues, dans son contexte, de l'ensemble du site exploré.

3) *Harvard Semitic Museum de Cambridge, Massachusetts (USA)* :

– *Journal* de fouille relatif à la fouille n° III¹⁸.

4) *Archives du Kelsey Museum de l'université de Michigan à Ann Arbor, Michigan (USA)*.

Très importantes, les archives de la fouille n° III¹⁹ (en même temps peut-être qu'une copie non retrouvée de la minute de la fouille n° I²⁰), sont conservées dans cette institution et leurs responsables nous y ont très obligeamment donné accès. Les composent, outre des pièces accessoires dans notre perspective et, apparemment, un document cinématographique relatif à la fouille au niveau du sol vierge²¹ :

¹⁴ Cf. *infra*, p. 12 et 18.

¹⁵ Les clichés ne reflètent pas tous en effet l'état du terrain au moment du dégagement. Cf. *supra*, p. 3, *infra*, p. 10 n. 38, p. 14; Peterson, 1925, en date du 11 mai 1925; Chabot, *Exhibit O*, p. 2.

¹⁶ Cf. *BCTH*, 1886, p. 8-9; *CIS*, 1, p. 279-280.

¹⁷ Voir notre raisonnement dans : Bénichou-Safar, 1989, p. 353-364.

¹⁸ Cf. *infra*, p. 17. Nous en devons la communication à

M. le Prof. L. E. Stager qui voudra bien lire ici l'expression de notre reconnaissance.

¹⁹ Cet ensemble est détaillé plus loin, p. 17-18.

²⁰ Voir la minute : Peterson, 1925, en date du 11 mai 1925 (cf. *infra*, p. 17).

²¹ Cf. Harden, 1926, en date du 5 mai, feuillet 480. Nous n'en connaissions malheureusement pas l'existence lors de notre visite à Ann Arbor en 1993.

- des manuscrits nombreux : minutes de fouille, fiches individuelles des objets rendus au jour, correspondances diverses;

- un énorme dossier photographique (il est fort de plusieurs centaines de clichés soigneusement classés et légendés);

- des estampages de stèles;

- des documents topographiques, dont notamment :

- la photocopie de l'original – ce qui n'est pas sans importance, nous le verrons²² –, dressé au 1/100^e, d'un tout petit plan d'ensemble déjà publié;

- un plan de détail – inachevé – situant les découvertes opérées à ciel ouvert, de bêtyles voisinant à un même niveau du sanctuaire;

- l'ébauche d'un plan de même nature pour la zone de fouille « sous la voûte ».

5) *Musée National de Carthage (Tunisie) :*

- Relevé topographique du site effectué en 1986 à la demande du Conservateur en chef du site de Carthage, M. A. Ennabli, et donnant un état des lieux après les ultimes fouilles pratiquées dans le périmètre de l'aire sacrée. Son auteur, J. Leboullenger, y a mis en place quelques structures disparues (cf. pl. VIII).

- Plan original sur calque, tracé à l'encre de Chine d'une main experte mais non professionnelle, mettant en situation un certain nombre des monuments dégagés lors de la fouille Cintas²³. Ce dessin ne mentionne ni date, ni auteur, ni échelle, ni secteur exploré²⁴.

6) *Service des archives de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique) (fonds Chabot) :*

- Lot très important de photographies

(plus de 200) relatives aux fouilles n^{os} I et III. C'est que l'Abbé Chabot, et nous aurons l'occasion d'y revenir, a participé à la fouille n^o III à une époque où des restes de la fouille n^o I étaient encore visibles sur le terrain²⁵. Il s'agit :

- de photographies de détail de la fouille n^o I;

- de photographies panoramiques de la fouille n^o III;

- de photographies de détail de la fouille n^o III.

On notera toutefois que la plupart de ces clichés concernent des monuments de pierre et très peu des poteries.

- Carnet de notes contenant le répertoire de stèles dégagées lors de la fouille n^o III et émaillé de petits plans partiels et de croquis à main levée dessinés par l'Abbé Chabot en cette même occasion; amorce d'un second carnet.

C'est donc sur la base générale des documents publiés et des documents inédits tirés de l'oubli que, prenant en compte ou remettant en cause les conclusions partielles des différents investigateurs, nous avons pu²⁶ :

- 1) localiser, compléter, reconstituer ou élaborer des plans divers de la zone des fouilles (plans cadastraux, plans d'ensemble, plans de secteurs) en présentant, à l'appui, des inventaires de monuments ou objets désormais rattachés à l'une ou l'autre des prospections effectuées;

- 2) définir époque par époque l'état du terrain et les caractéristiques des vestiges exhumés, en nous étant préalablement dotée des typologies souhaitables;

nous nous sommes donné pour règle d'accorder toujours plus de crédit à l'auteur de la fouille qu'à son rapporteur ou à son observateur, au compte rendu rédigé à l'époque de la fouille plutôt qu'à celui écrit de longues décennies plus tard de manière à écarter les points de vue faussés ou les inévitables reconstitutions de l'esprit. Priorité sera ainsi donnée à F. Icard sur L. Poinssot et R. Lantier, à P. Cintas sur G. C. ou C. Picard, à Cintas, 1948, sur Cintas, 1970.

²² Cf. *infra*, p. 15.

²³ Cf. *infra*, p. 22 et plan E pl. XXI.

²⁴ Cf. *infra*, p. 20-21.

²⁵ Réalisés par les Américains, ces clichés avaient été dupliqués par eux à l'intention de l'abbé Chabot : cf. la lettre du 22 mai 1926 adressée à ce dernier par F. W. Kelsey (Académie 6G).

²⁶ Il faut savoir qu'en cas d'ambiguïté ou de contradiction dans les comptes rendus – ce qui n'est pas rare –,

3) délimiter les différentes périodes d'utilisation du sol ou du matériel dégagé,

4) tirer des investigations menées un certain nombre d'enseignements relatifs à la vie du sanctuaire, aux cérémonies qui s'y déroulent ou à la religion qui y est pratiquée.

Aussi livrerons-nous successivement dans cet ouvrage une *présentation* des campagnes de fouilles effectuées à Salammbô entre 1921

et 1979, un *descriptif* détaillé du sanctuaire ou, pour être plus exacte, des différents secteurs du sanctuaire rendus au jour, et une *chronologie* de son développement avant de recenser les *apports* de sa découverte à notre connaissance des rites qui y ont été pratiqués et, plus généralement, des croyances religieuses des Carthaginois²⁷.

²⁷ Il pourra nous arriver alors de recourir à une terminologie grecque ou romaine susceptible d'étonner dans un contexte sémitique. Destinée à mieux parler à l'esprit des lecteurs formés le plus souvent aux seules humanités classiques, celle-ci suppléera en fait à l'absence de termes phé-

nico-puniques ou hébraïques consacrés pour désigner des réalités semblables. Ce parti-pris ne fera d'ailleurs que nous aligner sur la majorité des fouilleurs qui ont parlé de Carthage.